

ASS ID2SANTE

2 avenue du professeur Léon Bernard
35043 RENNES CEDEX

COMPTES ANNUELS

Au 31 décembre 2018

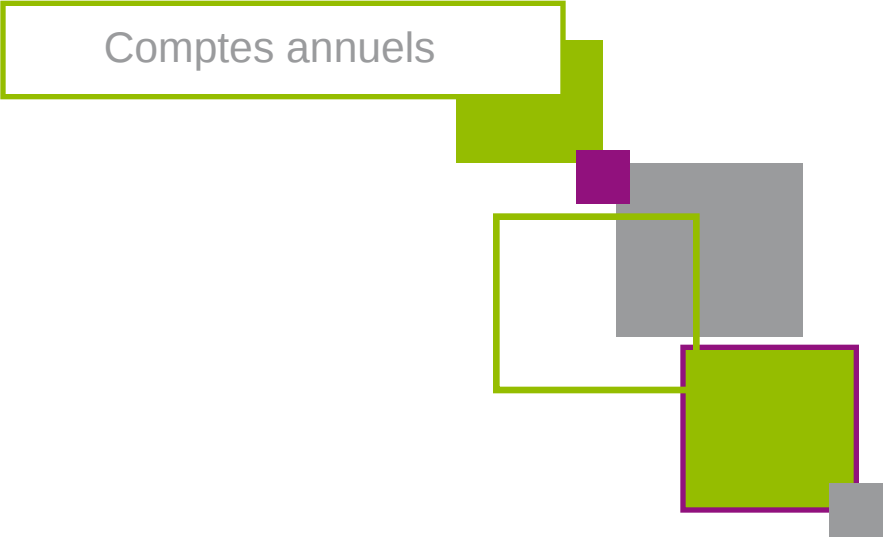
Sommaire

1. Comptes annuels	1
ATTESTATION EC 2018	2
Bilan	4
Compte de résultat	6
FONDS DEDIES 2018	7
Annexe	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	11
<i>Actif Immobilisé Synthétique</i>	13
<i>Tableau détaillé amortissements</i>	14
<i>Echéances des créances</i>	15
<i>Echéances des dettes</i>	16
<i>DETAIL DES FONDS DEDIES 2018</i>	17
2. Détail des comptes	19
Bilan détaillé	21
Compte de résultat détaillé	23
3. Autres informations	27
Liste simplifiée des immobilisations	29
Etat prévisionnel économ. sur 5 ans	31

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Comptes annuels



ATTESTATION EC 2018

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'ASSOCIATION ID2SANTE pour l'exercice du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, et conformément à notre lettre mission du 30 Juin 2017, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A l'issue de nos travaux, qui ne constituent pas un audit, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels, ci-joints, qui comportent 17 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- un total bilan de 1 077 672 euros
- un total de produits d'exploitation de..... 930 422 euros
- un excédent de..... 87 046 euros

Fait à Saint Grégoire, le 11 Avril 2019

SOLIS – L&M DHERBEY et Associés

Laurent DHERBEY
Expert-Comptable

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	27 297	27 297		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	48 832	43 840	4 992	2 384
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	76 129	71 137	4 992	2 384
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	1 040		1 040	3 457
Autres créances	392 824		392 824	414 096
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	673 132		673 132	528 067
Charges constatées d'avance	5 683		5 683	5 799
ACTIF CIRCULANT	1 072 680		1 072 680	951 419
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 148 809	71 137	1 077 672	953 804

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 098	6 098
Report à nouveau	346 610	315 203
RESULTAT DE L'EXERCICE	87 046	31 407
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	439 755	352 708
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	17 667	14 827
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	17 667	14 827
Fonds dédiés sur subventions	306 131	300 884
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	306 131	300 884
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 213	8 935
Dettes fiscales et sociales	120 383	105 981
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 495	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	164 028	170 468
DETTES	314 119	285 384
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 077 672	953 804

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	16 845	1,84	13 139	1,54	3 706	28,21
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	889 182	97,23	830 685	97,24	58 497	7,04
Reprises et Transferts de charge	15 918	1,74	13 013	1,52	2 905	22,32
Cotisations						
Autres produits	8 476	0,93	10 456	1,22	-1 981	-18,94
Produits d'exploitation	930 422	101,74	867 294	101,53	63 128	7,28
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	248 015	27,12	209 870	24,57	38 145	18,18
Impôts et taxes	25 316	2,77	23 752	2,78	1 564	6,58
Salaires et Traitements	393 629	43,04	385 054	45,08	8 575	2,23
Charges sociales	165 785	18,13	164 178	19,22	1 607	0,98
Amortissements et provisions	4 334	0,47	1 674	0,20	2 659	158,81
Autres charges	1 050	0,11			1 050	NS
Charges d'exploitation	838 129	91,65	784 529	91,84	53 600	6,83
RESULTAT D'EXPLOITATION	92 293	10,09	82 765	9,69	9 528	11,51
Opérations faites en commun						
Produits financiers						
Charges financières						
Résultat financier						
RESULTAT COURANT	92 293	10,09	82 765	9,69	9 528	11,51
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles			6 343	0,74	-6 343	-100,00
Résultat exceptionnel			-6 343	-0,74	6 343	-100,00
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées	265 884	29,07	255 869	29,95	10 015	3,91
Engagements à réaliser	271 131	29,65	300 884	35,22	-29 753	-9,89
EXCEDENT OU DEFICIT	87 046	9,52	31 407	3,68	55 639	177,16

FONDS DEDIES 2018

Dans le cadre de la mise en conformité de ses fonds dédiés dans la perspective de l'application du nouveau règlement comptable N°2018-06 de l'ANC, les résultats 2018 et 2019 de l'association sont ou seront impactés positivement.

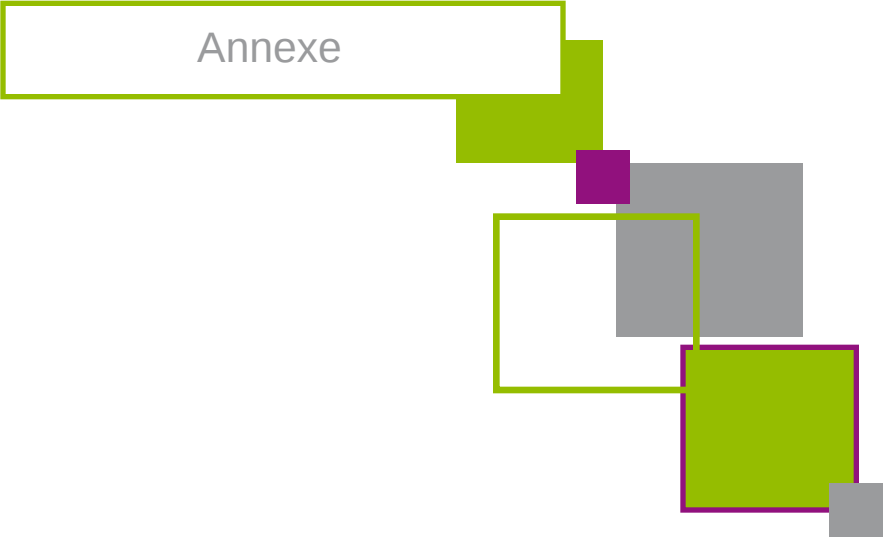
Comptablement, cela se traduit par une reprise de fonds dédiés antérieurs et donc un produit complémentaire de 54,5K€ sur chacune de ces deux années.

Abstraction faite de cette reprise de fonds dédiés, le résultat de l'association relatif à l'exercice clos au 31.12.2018 aurait été de 32546.26€.

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ID2SANTE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 077 672 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 87 046 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2018 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Actif Immobilisé Synthétique

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	27 297,25			27 297,25
Immobilisations corporelles	44 730,56	4 101,60		48 832,16
Total	72 027,81	4 101,60		76 129,41
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	27 297,25			27 297,25
Immobilisations corporelles	42 346,08	1 493,67		43 839,75
Total	69 643,33	1 493,67		71 137,00
ACTIF NET				4 992,41

Tableau détaillé amortissements

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Eléments amortis selon mode linéaire		1 493,67	1 493,67
Dotations de l'exercice		1 493,67	1 493,67
Ventilation des diminutions			

Echéances des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 040,00	1 040,00	
Autres	392 824,03	392 824,03	
Charges constatées d'avance	5 683,34	5 683,34	
Total	399 547,37	399 547,37	

Echéances des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 213,06	16 213,06		
Dettes fiscales et sociales	120 383,10	120 383,10		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	13 494,54	13 494,54		
Produits constatés d'avance	164 028,36	164 028,36		
Total	314 119,06	314 119,06		

DETAIL DES FONDS DEDIES 2018

Compte 194000 Fonds dédiés 306 131 €

		A	B	C	A - B + C
Subventions	889 182	523 551	523 551	306 131	306 131

Les dépenses restant à engager sont inscrites au compte de résultat de l'exercice en « engagements à réaliser sur subvention affectées » pour un montant de 306 131 euros. Cet engagement est constaté au passif du bilan dans le poste « fonds dédiés ».

Fonds dédiés :

Reprise des engagements 2017 : 265 885 € (35 000 € ne sont pas à réintégrer : développement du site internet de la filière santé, encore reporté en raison du retard prolongé du projet de fusion)

Fonds dédiés 2018 soit 271 131€ :

- Les fonds dédiés à l'action d'ID2Santé pour la réalisation d'actions d'animation, de soutien à l'innovation et de promotion pour le développement de la Santé en Bretagne, plus particulièrement sur L'Ille et Vilaine notamment Rennes Métropole. **Pour un total de 37,5 k€**
- Les fonds dédiés à l'action d'ID2Santé pour la réalisation d'actions d'animation, de soutien à l'innovation et de promotion pour le développement de la Santé en Bretagne, plus particulièrement sur le Finistère, notamment Brest Métropole et Quimper **Pour un total de 17 k€**
- Le report des actions prévues en 2018 et liées à la fusion avec CBB Capbiotek, en raison du décalage du processus de fusion. **Pour un total de 92 k€ :**
 - Prestataires (juridique, conduite du changement, outil CRM) et outils/actions de communication de la nouvelle structure : coût pour ID2Santé 27 k€
 - Temps passé équipe pour l'harmonisation des procédures (gestion de temps, gestion de projets...) et indicateurs, offre de services, organisation... : 29,9 k€
 - Contribution de la Direction : stratégie (feuille de route, adhésions, missions, gouvernance...) : 8,1 k€
 - Mobilisation Europe et refonte des outils de la filière santé (actions de positionnement aux niveaux régional, national et européen, outils de promotion et refonte des newsletters, plaquette et annuaires filière santé) : 27 k€

DETAIL DES FONDS DEDIES 2018

- Le report des engagements liés au montage du dossier définitif dans le cadre du projet « Handicap Innovation Territoire » visant l'AAP « Territoires d'Innovation ». Retenu en janvier 2018 à l'AMI « Territoire d'Innovation de Grande Ambition » un plan d'actions a été établi avec le porteur Lorient Agglo et la CDC autour de la réalisation d'études et pour le montage du dossier qui devait initialement être déposé en décembre 2018. Au final le cahier des charges attendu en juin 2018 n'est sorti qu'en novembre 2018 pour un dépôt du projet reporté au 26 avril 2019. En tant que membre de la cellule projet, une grande partie des actions programmées en 2018 pour ID2Santé est donc reportée en 2019. **Pour un total de 80,639 k€**
 - Suivi de l'étude 1 « Accompagnement de l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage » : 5 k€
 - Suivi de l'étude 2 « Réalisation du CoWork'HIT » : 12k€
 - Suivi de l'étude 3 « analyse des parcours et évaluation » : 2 k€
 - Suivi de l'étude 5 « 5G » : 3,5 k€
 - Réalisation de l'étude 6 « ID2Santé : exploitation des données » et co-financement étude expert : 19, 355 k€
 - Réalisation de l'étude 7 « ID2Santé : cartographie des technologies » et suivi du travail réalisé par la SATT : 9,648 k€ + 4,136 k€ soit 13,784 k€
 - Temps passé et frais de fonctionnements de l'équipe pour le montage du dossier dont la rédaction des fiches actions et pour la rédaction des rapports d'études pour la CDC (après le dépôt du dossier) : 25 k€
- Le décalage d'actions de soutien aux PME (vouchers, mini-projets) dans le cadre du projet européen Boost4Health (report d'actions et demande de prolongation de 6 mois acceptée par l'Europe, soit une fin de projet fin décembre 2019) **à hauteur de 24 k€** (volet du co-financement pris dans l'ACI)
- Les actions reportées en raison de manque de RH pour les réaliser (recrutement non réalisé): **15 k€**
- Frais divers engagés par ID2Santé antérieurement au 31 décembre 2018 et non encore constatés en charge pour un montant de **4992,41€** :
 - Valeur nette comptable des actifs figurant au bilan : **4992,41€**

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des comptes



Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
205000 - CONCESS.BREVETS LICENCE	27 297,25		27 297,25	27 297,25
280500 - AMORT.CONC.BREVETS LICE		27 297,25	-27 297,25	-27 297,25
	27 297,25	27 297,25		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
218100 - INSTAL./AGENC.DIVERS	8 160,01		8 160,01	8 160,01
218300 - MAT.BUREAU &INFORMATIQU	30 657,21		30 657,21	26 555,61
218400 - MOBILIER	10 014,94		10 014,94	10 014,94
281810 - AMORT.AG.CONS.DIVERSES		8 160,01	-8 160,01	-8 160,01
281830 - AMORT.MAT.BUREAU &INFOR		26 974,75	-26 974,75	-25 852,39
281840 - AMORT. MOBILIER		8 704,99	-8 704,99	-8 333,68
	48 832,16	43 839,75	4 992,41	2 384,48
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	76 129,41	71 137,00	4 992,41	2 384,48
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
411000 - CLIENTS	1 040,00		1 040,00	3 456,80
	1 040,00		1 040,00	3 456,80
Autres créances				
401000 - FOURNISSEURS	113,55		113,55	
467000 - CONSEIL REGIONAL	71 000,00		71 000,00	71 000,00
467010 - CONSEIL REGIONAL BRETAG	100 000,00		100 000,00	100 000,00
467020 - CONSEIL REGIONAL BRETAG	20 000,00		20 000,00	20 000,00
467180 - INRA	1 000,00		1 000,00	2 200,00
467270 - ATLANPOLE BIOTHERAPIE	17 200,00		17 200,00	17 200,00
467280 - LORIENT AGGLOMERATION	31 204,00		31 204,00	
467310 - BOOST4HEALTH	147 152,04		147 152,04	203 696,04
467410 - REGION ACCOMPAGNEMENT	5 000,00		5 000,00	
468700 - DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	154,44		154,44	
	392 824,03		392 824,03	414 096,04
Divers				
Disponibilités				
512000 - CREDIT AGRICOLE	673 132,22		673 132,22	528 067,13
	673 132,22		673 132,22	528 067,13
Charges constatées d'avance				
486000 - CHARGES CONSTAT.D'AVAN	5 683,34		5 683,34	5 799,47
	5 683,34		5 683,34	5 799,47
ACTIF CIRCULANT	1 072 679,59		1 072 679,59	951 419,44
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 148 809,00	71 137,00	1 077 672,00	953 803,92

Bilan détaillé

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Autres réserves		
106800 - AUTRES RESERVES	6 097,96	6 097,96
	6 097,96	6 097,96
Report à nouveau		
110000 - REPORT A NOUVEAU	346 610,31	315 203,42
	346 610,31	315 203,42
RESULTAT DE L'EXERCICE	87 046,26	31 406,89
FONDS PROPRES	439 754,53	352 708,27
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour charges		
153000 - PROV.PENSIONS & OBLIG.SIM	17 667,00	14 827,00
	17 667,00	14 827,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	17 667,00	14 827,00
Fonds dédiés sur subventions		
194000 - FDS DEDIES / SUBV. FONCT.	306 131,41	300 884,48
	306 131,41	300 884,48
FONDS DEDIES	306 131,41	300 884,48
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - FOURNISSEURS	9 655,51	7 979,38
408100 - FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	6 557,55	955,80
	16 213,06	8 935,18
Dettes fiscales et sociales		
425005 - NDF LE SEYEC	159,53	
425006 - NDF LEFEBVRE	931,24	1 211,80
425012 - NDF QUERON	325,45	
425017 - NDF NENY CHARLOTTE		26,30
425020 - NDF AMELOT	92,30	
425023 - NDF HILLION	156,09	383,09
428200 - CONGES A PAYER	44 924,49	41 129,39
431000 - URSSAF	14 228,65	13 903,98
437200 - CAISSE RETRAITE IRNIS	4 860,98	4 673,44
437500 - ASSURANCE VIE GAN	4 790,62	4 704,00
438200 - ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	24 597,39	22 677,04
438600 - ORG.SOC. CHARGES A PAYER	2 548,39	2 803,37
448600 - ETAT AUTRES CH. A PAYER	22 767,97	14 469,02
	120 383,10	105 981,43
Autres dettes		
468600 - DEBIT.CRED.DIV.CHAR.A PAY	13 494,54	
	13 494,54	
Produits constatés d'avance		
487000 - PROD.CONSTATES D'AVANCE	164 028,36	170 467,56
	164 028,36	170 467,56
DETTES	314 119,06	285 384,17
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 077 672,00	953 803,92

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue						
706100 - ETUDES VEILLES	16 845,45	1,84	13 139,20	1,54	3 706,25	28,21
	16 845,45	1,84	13 139,20	1,54	3 706,25	28,21
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
741000 - SUB. ETAT / DRRT 35	50 000,00	5,47	46 000,00	5,38	4 000,00	8,70
741010 - SUBVENTION INRA	5 000,00	0,55			5 000,00	
745000 - SUBVENTION CONSEIL REGI	355 000,00	38,82	355 000,00	41,56		
745010 - SUBVENTION SANTE S3 FED	100 000,00	10,94	100 000,00	11,71		
745020 - SUBVENTION SANTE S3 REGI	100 000,00	10,94	100 000,00	11,71		
745200 - SUBVENTION RENNES METR	75 000,00	8,20	75 000,00	8,78		
745400 - SUBVENTION BREST METRO	24 000,00	2,62	24 000,00	2,81		
745410 - SUBVENTION QUIMPER Breta	10 000,00	1,09	10 000,00	1,17		
745420 - SUBVENTION LORIENT AGGL	27 996,00	3,06			27 996,00	
745450 - SUBVENTION DRTT ACCOMPA	10 000,00	1,09			10 000,00	
745500 - SUBVENTION BOOS4HEALTH	46 186,40	5,05	34 685,28	4,06	11 501,12	33,16
745620 - SUBV. REGION ATLANPOLE B	86 000,00	9,40	86 000,00	10,07		
	889 182,40	97,23	830 685,28	97,24	58 497,12	7,04
Reprises et Transferts de charge						
791000 - TRANSF.CHARGES D'EXPLOI	15 918,11	1,74	13 013,38	1,52	2 904,73	22,32
	15 918,11	1,74	13 013,38	1,52	2 904,73	22,32
Cotisations						
Autres produits						
754000 - ADHESIONS	8 466,00	0,93	10 413,00	1,22	-1 947,00	-18,70
758000 - PRODUITS DIV.GESTION COU	9,89		43,43	0,01	-33,54	-77,23
	8 475,89	0,93	10 456,43	1,22	-1 980,54	-18,94
Produits d'exploitation	930 421,85	101,74	867 294,29	101,53	63 127,56	7,28
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes						
604000 - ACHATS D'ETUDES & PREST.	60 868,65	6,66	27 611,49	3,23	33 257,16	120,45
606300 - FOURN.ENTRET.&PETIT EQUI	1 740,55	0,19	925,17	0,11	815,38	88,13
606400 - FOURNIT.ADMINISTRATIVES	10 097,34	1,10	9 962,24	1,17	135,10	1,36
606410 - SUPPORT COMMUNICATION	6 487,45	0,71	7 889,68	0,92	-1 402,23	-17,77
611100 - SOUS TRAITANCE DIVERSE	4 753,16	0,52	7 292,03	0,85	-2 538,87	-34,82
613200 - LOCATIONS IMMOBILIERES	15 017,14	1,64	15 017,14	1,76		
613210 - LOCATIONS SALLE	2 465,70	0,27	3 341,22	0,39	-875,52	-26,20
615200 - ENTRETIEN IMMOBILIER	6 148,56	0,67	6 057,60	0,71	90,96	1,50
615610 - MAINTENANCE SITE INTERNE	2 284,96	0,25	2 747,70	0,32	-462,74	-16,84
616000 - PRIMES D'ASSURANCES	1 267,13	0,14	2 122,10	0,25	-854,97	-40,29
618100 - DOCUMENTATION GENERAL	1 683,72	0,18	1 030,85	0,12	652,87	63,33
618300 - DOCUMENTATION TECHNIQU	3 781,15	0,41	3 241,98	0,38	539,17	16,63
618500 - FORMATION	2 767,20	0,30	2 318,69	0,27	448,51	19,34
618510 - PARTICIP. SAL COLLOQUE JO	14 552,93	1,59	13 301,35	1,56	1 251,58	9,41
622610 - HONORAIRES DIVERS	900,00	0,10			900,00	
622620 - HONORAIRES COMPTABLES	18 939,00	2,07	18 939,58	2,22	-0,58	
622630 - HONORAIRES JURIDIQUES	16 320,00	1,78	2 520,00	0,29	13 800,00	547,62
622640 - HONORAIRES CAC	4 416,00	0,48	4 320,00	0,51	96,00	2,22

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
622800 - HONORAIRES EUROPE			6 675,00	0,78	-6 675,00	-100,00
623100 - ANNONCES ET INSERTIONS	100,00	0,01			100,00	
623440 - CADEAUX	1 365,57	0,15	1 226,77	0,14	138,80	11,31
625100 - COURSIERS - TRANSPORTS	1 449,60	0,16	846,60	0,10	603,00	71,23
625112 - FRAIS DEPLACEMENT ROSE			984,25	0,12	-984,25	-100,00
625113 - FRAIS DEPLACEMENTS AMEL	3 754,53	0,41	1 398,87	0,16	2 355,66	168,40
625114 - FRAIS DEPLACEMENT RENO	194,92	0,02	303,13	0,04	-108,21	-35,70
625115 - FRAIS DEPLACEMENT QUENT	1 101,71	0,12			1 101,71	
625131 - FRAIS DEPLACEMENT LEFEB	8 410,28	0,92	7 867,66	0,92	542,62	6,90
625140 - FRAIS DEPLACEMENT LESEY	6 625,65	0,72	4 922,68	0,58	1 702,97	34,59
625145 - FRAIS DEPLACEMENTS REG	203,22	0,02	175,68	0,02	27,54	15,68
625155 - FRAIS DEPLACEMENT DAMO			63,91	0,01	-63,91	-100,00
625190 - FRAIS DEPLACEMENT LE PO	8 089,34	0,88	7 885,85	0,92	203,49	2,58
625194 - FRAIS DEPLACEMENT HILLIO	3 873,22	0,42	4 262,36	0,50	-389,14	-9,13
625195 - FRAIS DEPLACEMENT QUER	7 454,55	0,82	7 749,77	0,91	-295,22	-3,81
625198 - FRAIS DEPLACEMENT NENY	2 448,93	0,27	5 669,29	0,66	-3 220,36	-56,80
625199 - FRAIS DEPLACEMENT DIVER	6 405,26	0,70	8 750,88	1,02	-2 345,62	-26,80
625700 - RECEPTIONS	10 360,54	1,13	9 504,60	1,11	855,94	9,01
626000 - FRAIS POSTAUX	577,47	0,06	657,23	0,08	-79,76	-12,14
626100 - FRAIS TELECOMMUNICATION	4 811,73	0,53	4 261,71	0,50	550,02	12,91
627500 - SERVICES BANCAIRES	248,82	0,03	326,93	0,04	-78,11	-23,89
628100 - COTISATIONS	6 049,00	0,66	7 698,12	0,90	-1 649,12	-21,42
	248 014,98	27,12	209 870,11	24,57	38 144,87	18,18
Impôts et taxes						
631100 - TAXE SUR SALAIRES	22 767,97	2,49	20 949,08	2,45	1 818,89	8,68
633300 - PART.FORM.CONTINUE(ORG	2 548,39	0,28	2 803,37	0,33	-254,98	-9,10
	25 316,36	2,77	23 752,45	2,78	1 563,91	6,58
Salaires et Traitements						
641100 - SALAIRES APPOINT.COMMIS.	381 326,58	41,70	374 688,31	43,86	6 638,27	1,77
641200 - CONGES PAYES	3 795,10	0,41	5 862,86	0,69	-2 067,76	-35,27
641300 - PRIMES ET GRATIFICATIONS	5 100,00	0,56	2 744,43	0,32	2 355,57	85,83
641400 - INDEM.ET AVANTAGES DIVER	849,41	0,09	884,32	0,10	-34,91	-3,95
641420 - INDEMNITES COMPLEMENTAI	2 557,72	0,28	874,04	0,10	1 683,68	192,63
	393 628,81	43,04	385 053,96	45,08	8 574,85	2,23
Charges sociales						
645100 - COTISATIONS A L'URSSAF	110 296,27	12,06	108 935,27	12,75	1 361,00	1,25
645310 - CAISSE RETRAITE AGRIC-RE	35 516,16	3,88	34 595,40	4,05	920,76	2,66
645500 - PREVOYANCE GAN VIE	17 101,73	1,87	16 428,15	1,92	673,58	4,10
645800 - CHARGES S/ CONGES PAYES	1 920,35	0,21	3 267,47	0,38	-1 347,12	-41,23
647100 - MEDECINE DU TRAVAIL	950,40	0,10	951,60	0,11	-1,20	-0,13
	165 784,91	18,13	164 177,89	19,22	1 607,02	0,98
Amortissements et provisions						
681120 - DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	1 493,67	0,16	1 665,43	0,19	-171,76	-10,31
681500 - DOT.PROV.IFC	2 840,00	0,31	9,00		2 831,00	NS
	4 333,67	0,47	1 674,43	0,20	2 659,24	158,81
Autres charges						
651000 - REDEVANCES BREVETS LICE	1 045,00	0,11			1 045,00	
658000 - CHARGES DIV.GEST.COURAN	4,93		0,03		4,90	NS
	1 049,93	0,11	0,03		1 049,90	NS
Charges d'exploitation	838 128,66	91,65	784 528,87	91,84	53 599,79	6,83
RESULTAT D'EXPLOITATION	92 293,19	10,09	82 765,42	9,69	9 527,77	11,51
Opérations faites en commun						

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits financiers						
Charges financières						
Résultat financier						
RESULTAT COURANT	92 293,19	10,09	82 765,42	9,69	9 527,77	11,51
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
672000 - CHARGES DIV.COUR.S/EX.AN			1 343,48	0,16	-1 343,48	-100,00
675600 - VCEAC immobilisations financie			5 000,00	0,59	-5 000,00	-100,00
			6 343,48	0,74	-6 343,48	-100,00
Résultat exceptionnel			-6 343,48	-0,74	6 343,48	-100,00
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées						
789400 - REPRISE DES ENGAGEMENT	265 884,48	29,07	255 869,43	29,95	10 015,05	3,91
	265 884,48	29,07	255 869,43	29,95	10 015,05	3,91
Engagements à réaliser						
689400 - ENGAGEMENTS A REALISER	271 131,41	29,65	300 884,48	35,22	-29 753,07	-9,89
	271 131,41	29,65	300 884,48	35,22	-29 753,07	-9,89
EXCEDENT OU DEFICIT	87 046,26	9,52	31 406,89	3,68	55 639,37	177,16

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Autres informations



Liste simplifiée des immobilisations

Code	Désignation	Date acq.	M T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
205000 CONCESS.BREVETS LICENCES								
0000000051	MICROSOFT OFFICE PROF PLUS 2007	26/03/10	L 100,0€	1 149,12	1 149,12		1 149,12	
0000000055	CREATION SITE INTERNET	22/07/10	L 100,0€	22 590,04	22 590,04		22 590,04	
0000000057	NAXIMANDRE Création site internet	01/01/11	L 100,0€	2 392,00	2 392,00		2 392,00	
0000000058	OFFICEPROPLUS	09/09/11	L 100,0€	609,96	609,96		609,96	
0000000064	LICENCE TLP/EDUC CS5.5 DESIGN	30/01/12	L 100,0€	556,13	556,13		556,13	
Total du compte 205000				27 297,25	27 297,25		27 297,25	
218100 INSTAL./AGENC.DIVERS								
0000000029	FAUX PLAFONDS	23/06/06	L 10,00	1 640,42	1 640,42		1 640,42	
0000000031	EXTENSION CABLAGE	12/07/06	L 10,00	366,72	366,72		366,72	
0000000030	TRAVAUX ELECTRIQUES	24/07/06	L 10,00	3 558,82	3 558,82		3 558,82	
0000000032	TRAVAUX PEINTURE	26/07/06	L 10,00	1 057,43	1 057,43		1 057,43	
0000000033	STORES COFFRE TOILE SOLAIRE	30/08/06	L 10,00	1 536,62	1 536,62		1 536,62	
Total du compte 218100				8 160,01	8 160,01		8 160,01	
218300 MAT.BUREAU &INFORMATIQUE								
0000000015	RETROPROJECTEUR	17/12/01	D 31,25	2 590,11	2 590,11		2 590,11	
0000000016	ECRAN RETROPROJECTEUR	17/12/01	D 31,25	119,37	119,37		119,37	
0000000034	POSTE TELEPHONIQUE EADS	01/09/06	L 25,00	400,00	400,00		400,00	
0000000048	TEL AVEC AMPLIFICATEUR TELECONFERE	12/09/08	L 33,33	716,40	716,40		716,40	
0000000052	DELL ORDI BLACK INTEL CORE 2 DUO SP	06/03/10	L 33,33	1 841,84	1 841,84		1 841,84	
0000000053	COPIEUR COULEUR C 360 +MODEM TRANF	27/05/10	L 33,33	7 095,64	7 095,64		7 095,64	
0000000063	BLACK INTEL CORE2 DUO	29/12/10	L 33,33	2 658,18	2 658,18		2 658,18	
0000000065	PORTABLE LATITUDE E6320 INTEL CORE	20/01/12	L 33,33	1 459,12	1 459,12		1 459,12	
0000000066	PORTABLE LATTITUDE E6220 STANDARD	20/01/12	L 33,33	1 190,02	1 190,02		1 190,02	
0000000067	TOUR OPTIPLEX 390SF	20/01/12	L 33,33	663,78	663,78		663,78	
0000000070	PC DELL Mini Tower	05/09/13	L 33,33	816,33	816,33		816,33	
0000000071	PC DELL Latitude E6330	11/09/13	L 33,33	1 676,36	1 676,36		1 676,36	
0000000072	ABI FRANCE HP elitebook	16/04/14	L 33,33	1 380,00	1 380,00		1 380,00	
0000000073	CONF PHONE SOUNDSTATION Sol MicroSy	22/10/14	L 33,33	743,56	743,56		743,56	
0000000074	HP PRO BOOK 640G1	04/11/14	L 33,33	1 692,00	1 692,00		1 692,00	
0000000075	SO HP ELITEBOOK 810 G3	23/05/16	L 33,33	1 512,90	809,68	504,30	1 313,98	198,92
0000000077	PC HP PROBOOK	04/05/18	L 33,33	1 476,00		323,90	323,90	1 152,10
0000000078	DELL LATITUDE	31/08/18	L 33,33	2 625,60		294,16	294,16	2 331,44
Total du compte 218300				30 657,21	25 852,39	1 122,36	26 974,75	3 682,46
218400 MOBILIER								
0000000024	4 BUREAUX ALOHA JAUNE	05/07/06	L 14,29	760,66	760,66		760,66	
0000000025	4 CAISSONS MOBILE 3 TIROIRS ALOHA	05/07/06	L 14,29	808,50	808,50		808,50	
0000000026	ANGLE 90 DEGRE ALOHA JAUNE	05/07/06	L 14,29	113,62	113,62		113,62	
0000000027	4 SIEGE BIEN ASSIS BLEU	05/07/06	L 14,29	473,62	473,62		473,62	
0000000028	2 ARMOIRES RDX	05/07/06	L 14,29	916,00	916,00		916,00	
0000000037	MEUBLE BUREAU RETOUR DROITE	20/09/07	L 14,29	354,59	354,59		354,59	
0000000039	MEUBLE BUREAU RETOUR GAUCHE	20/09/07	L 14,29	354,59	354,59		354,59	
0000000040	CAISSONS	20/09/07	L 14,29	669,69	669,69		669,69	
0000000041	BUREAU COMPACT PLURIEL HETRE	13/12/07	L 14,29	429,94	429,94		429,94	
	.E PLURIEL ALU/HETRE	13/12/07	L 14,29	239,77	239,77		239,77	

Liste simplifiée des immobilisations

Report 218400 MOBILIER

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
0000000043	CAISSON BUREAUPOUR PC PLURIEL HETR	13/12/07 L 14,29	287,61	287,61		287,61	
0000000045	ARMOIRE METRIX COLOR 180x120 GRIS/B	13/12/07 L 14,29	334,86	334,86		334,86	
0000000046	BUREAU ACCEUIL	21/08/08 L 14,29	1 266,63	1 266,63		1 266,63	
0000000059	ARMOIRE RDX STAPLES	25/07/11 L 14,29	498,61	458,25	40,36	498,61	
0000000060	SIEGE & ACCOUDOIRS	25/07/11 L 14,29	437,05	401,70	35,35	437,05	
0000000068	SIEGE NETLINE N157 NOIR	31/07/12 L 14,29	388,72	300,94	55,53	356,47	32,25
0000000076	JPG / CHQ 2930714	27/04/17 L 14,29	1 680,48	162,71	240,07	402,78	1 277,70
Total du compte 218400			10 014,94	8 333,68	371,31	8 704,99	1 309,95
Total de la liste simplifiée			76 129,41	69 643,33	1 493,67	71 137,00	4 992,41
Répartition des dotations économiques					1 493,67	linéaire dégressif variable	

Etat prévisionnel écon. sur 5 ans

Code	Désignation	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	Cumul	VNC
205000 CONCESS.BREVETS LICENCES								
0000000051	MICROSOFT OFFICE						1 149,12	
0000000055	CREATION SITE INTE						22 590,04	
0000000057	NAXIMANDRE Créatioi						2 392,00	
0000000058	OFFICEPROPLUS						609,96	
0000000064	LICENCE TLP/EDUC C						556,13	
	Total du compte 205000						27 297,25	
218100 INSTAL./AGENC.DIVERS								
0000000029	FAUX PLAFONDS						1 640,42	
0000000031	EXTENSION CABLAGI						366,72	
0000000030	TRAVAUX ELECTRIQI						3 558,82	
0000000032	TRAVAUX PEINTURE						1 057,43	
0000000033	STORES COFFRE TO						1 536,62	
	Total du compte 218100						8 160,01	
218300 MAT.BUREAU &INFORMATIQUE								
0000000015	RETROPROJECTEUR						2 590,11	
0000000016	ECRAN RETROPROJE						119,37	
0000000034	POSTE TELEPHONIQ						400,00	
0000000048	TEL AVEC AMPLIFICA						716,40	
0000000052	DELL ORDI BLACK IN						1 841,84	
0000000053	COPIEUR COULEUR C						7 095,64	
0000000063	BLACK INTEL CORE2						2 658,18	
0000000065	PORTABLE LATITUDE						1 459,12	
0000000066	PORTABLE LATTITUD						1 190,02	
0000000067	TOUR OPTIPLEX 390S						663,78	
0000000070	PC DELL Mini Tower						816,33	
0000000071	PC DELL Latitude E63						1 676,36	
0000000072	ABI FRANCE HP elite						1 380,00	
0000000073	CONF PHONE SOUND						743,56	
0000000074	HP PRO BOOK 640G1						1 692,00	
0000000075	SO HP ELITEBOOK 81	504,30	198,92				1 512,90	
0000000077	PC HP PROBOOK	323,90	492,00	492,00	168,10		1 476,00	
0000000078	DELL LATITUDE	294,16	875,20	875,20	581,04		2 625,60	
	Total du compte 218300						30 657,21	
		1 122,36	1 566,12	1 367,20	749,14			
218400 MOBILIER								
0000000024	4 BUREAUX ALOHA J.						760,66	
0000000025	4 CAISSONS MOBILE						808,50	
0000000026	ANGLE 90 DEGRE AL						113,62	
0000000027	4 SIEGE BIEN ASSIS I						473,62	
0000000028	2 ARMOIRES RDX						916,00	
0000000037	MEUBLE BUREAU RE						354,59	
0000000039	MEUBLE BUREAU RE						354,59	
0000000040	CAISSONS						669,69	
0000000041	BUREAU COMPACT P						429,94	

Etat prévisionnel économ. sur 5 ans

Report 218400 MOBILIER

Code	Désignation	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	Cumul	VNC
0000000042	CAISSON MOBILE PLI						239,77	
0000000043	CAISSON BUREAUPC						287,61	
0000000045	ARMOIRE METRIX CC						334,86	
0000000046	BUREAU ACCEUIL						1 266,63	
0000000059	ARMOIRE RDX STAPL	40,36					498,61	
0000000060	SIEGE & ACCOUDOIR	35,35					437,05	
0000000068	SIEGE NETLINE N157	55,53	32,25				388,72	
0000000076	JPG / CHQ 2930714	240,07	240,07	240,07	240,07	240,07	1 363,06	317,42
Total du compte 218400		371,31	272,32	240,07	240,07	240,07	9 697,52	317,42
Total de la prévision économique		1 493,67	1 838,44	1 607,27	989,21	240,07	75 811,99	317,42

Olivier COLLET

**Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes**



Innovation and Development of the Health Sector in BRETAGNE

2 Avenue du Pr. Léon Bernard

35043 RENNES Cedex

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2018



1 Passage des Sports 35650 LE RHEU
Tél. : **02 99 60 89 18** - Télécopie 02 99 60 95 91
e-mail : expert@cabinet-collet.org

Olivier COLLET

Commissaire Aux Comptes

~

Siret: 390 532 539 00017 - A.P.E.: 741C

Association ID2SANTE

« Innovation et Développement de la santé en Bretagne »

Faculté de Médecine de Rennes

2 Avenue du Professeur Léon Bernard

35 000 RENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 5 Juillet 2019

Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018

Olivier COLLET

Commissaire Aux Comptes

~

Siret: 390 532 539 00017 - A.P.E.: 741C

Sommaire

Contenu

1 – Opinion	3
2 – Fondement de l'opinion	3
2.1 – Référentiel d'audit	3
2.2 – Indépendance	4
3 – Justification des appréciations	4
4 – Vérification des documents adressés aux adhérents	4
5 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels	4
6 – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels	5

Association ID2SANTE ,

Exercice clos le 31 Décembre 2018,

Rapport du Commissaire Aux Comptes
sur les Comptes annuels

Aux Adhérents,

1 – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ID2SANTE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 – Fondement de l'opinion

2.1 – Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 – Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d’émission de notre rapport, et notamment nous n’avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 – Observations

Sans remettre en cause l’opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé au paragraphe « Fonds dédiés 2018 » de l’annexe des comptes annuels concernant la reprise de fonds dédiés antérieurs.

4 – Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l’audit des comptes annuels de l’exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre association et exposés dans votre annexe, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

5 – Vérification des documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l’exception des éléments indiqué ci-dessus, nous n’avons pas d’observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

6 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d’entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d’établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l’établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d’évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

7 – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LE RHEU
Le 10 Juin 2019,

Olivier COLLET
Commissaire aux Comptes



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	27 297	27 297		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	48 832	43 840	4 992	2 384
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	76 129	71 137	4 992	2 384
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	1 040		1 040	3 457
Autres créances	392 824		392 824	414 096
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	673 132		673 132	528 067
Charges constatées d'avance	5 683		5 683	5 799
ACTIF CIRCULANT	1 072 680		1 072 680	951 419
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 148 809	71 137	1 077 672	953 804

Olivier COLLET

Commissaire Aux Comptes

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 098	6 098
Report à nouveau	346 610	315 203
RESULTAT DE L'EXERCICE	87 046	31 407
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	439 755	352 708
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	17 667	14 827
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	17 667	14 827
Fonds dédiés sur subventions	306 131	300 884
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	306 131	300 884
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 213	8 935
Dettes fiscales et sociales	120 383	105 981
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 495	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	164 028	170 468
DETTES	314 119	285 384
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 077 672	953 804

Olivier COLLET

Commissaire Aux Comptes

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	16 845	1,84	13 139	1,54	3 706	28,21
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	889 182	97,23	830 685	97,24	58 497	7,04
Reprises et Transferts de charge	15 918	1,74	13 013	1,52	2 905	22,32
Cotisations						
Autres produits	8 476	0,93	10 456	1,22	-1 981	-18,94
Produits d'exploitation	930 422	101,74	867 294	101,53	63 128	7,28
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	248 015	27,12	209 870	24,57	38 145	18,18
Impôts et taxes	25 316	2,77	23 752	2,78	1 564	6,58
Salaires et Traitements	393 629	43,04	385 054	45,08	8 575	2,23
Charges sociales	165 785	18,13	164 178	19,22	1 607	0,98
Amortissements et provisions	4 334	0,47	1 674	0,20	2 659	158,81
Autres charges	1 050	0,11			1 050	NS
Charges d'exploitation	838 129	91,65	784 529	91,84	53 600	6,83
RESULTAT D'EXPLOITATION	92 293	10,09	82 765	9,69	9 528	11,51
Opérations faites en commun						
Produits financiers						
Charges financières						
Résultat financier						
RESULTAT COURANT	92 293	10,09	82 765	9,69	9 528	11,51
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles			6 343	0,74	-6 343	-100,00
Résultat exceptionnel			-6 343	-0,74	6 343	-100,00
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées	265 884	29,07	255 869	29,95	10 015	3,91
Engagements à réaliser	271 131	29,65	300 884	35,22	-29 753	-9,89
EXCEDENT OU DEFICIT	87 046	9,52	31 407	3,68	55 639	177,16

Olivier COLLET

Commissaire Aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ID2SANTE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 077 672 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 87 046 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2018 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Olivier COLLET

Commissaire Aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Olivier COLLET

Commissaire Aux Comptes

Actif Immobilisé Synthétique

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	27 297,25			27 297,25
Immobilisations corporelles	44 730,56	4 101,60		48 832,16
Total	72 027,81	4 101,60		76 129,41
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	27 297,25			27 297,25
Immobilisations corporelles	42 346,08	1 493,67		43 839,75
Total	69 643,33	1 493,67		71 137,00
ACTIF NET				4 992,41

Olivier COLLET

Commissaire Aux Comptes

Tableau détaillé amortissements

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Eléments amortis selon mode linéaire		1 493,67	1 493,67
Dotations de l'exercice		1 493,67	1 493,67
Ventilation des diminutions			

Olivier COLLET

Commissaire Aux Comptes

Echéances des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 040,00	1 040,00	
Autres	392 824,03	392 824,03	
Charges constatées d'avance	5 683,34	5 683,34	
Total	399 547,37	399 547,37	

Olivier COLLET

Commissaire Aux Comptes

Echéances des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 213,06	16 213,06		
Dettes fiscales et sociales	120 383,10	120 383,10		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	13 494,54	13 494,54		
Produits constatés d'avance	164 028,36	164 028,36		
Total	314 119,06	314 119,06		

Olivier COLLET

Commissaire Aux Comptes

DETAIL DES FONDS DEDIES 2018

Compte 194000 Fonds dédiés 306 131 €

		A	B	C	A - B + C
Subventions	889 182	523 551	523 551	306 131	306 131

Les dépenses restant à engager sont inscrites au compte de résultat de l'exercice en « engagements à réaliser sur subvention affectées » pour un montant de 306 131 euros. Cet engagement est constaté au passif du bilan dans le poste « fonds dédiés ».

Fonds dédiés :

Reprise des engagements 2017 : 265 885 € (35 000 € ne sont pas à réintégrer : développement du site internet de la filière santé, encore reporté en raison du retard prolongé du projet de fusion)

Fonds dédiés 2018 soit 271 131€ :

- Les fonds dédiés à l'action d'ID2Santé pour la réalisation d'actions d'animation, de soutien à l'innovation et de promotion pour le développement de la Santé en Bretagne, plus particulièrement sur L'Ille et Vilaine notamment Rennes Métropole. **Pour un total de 37,5 k€**
- Les fonds dédiés à l'action d'ID2Santé pour la réalisation d'actions d'animation, de soutien à l'innovation et de promotion pour le développement de la Santé en Bretagne, plus particulièrement sur le Finistère, notamment Brest Métropole et Quimper **Pour un total de 17 k€**
- Le report des actions prévues en 2018 et liées à la fusion avec CBB Capbiotek, en raison du décalage du processus de fusion. **Pour un total de 92 k€ :**
 - Prestataires (juridique, conduite du changement, outil CRM) et outils/actions de communication de la nouvelle structure : coût pour ID2Santé 27 k€
 - Temps passé équipe pour l'harmonisation des procédures (gestion de temps, gestion de projets...) et indicateurs, offre de services, organisation... : 29,9 k€
 - Contribution de la Direction : stratégie (feuille de route, adhésions, missions, gouvernance...) : 8,1 k€
 - Mobilisation Europe et refonte des outils de la filière santé (actions de positionnement aux niveaux régional, national et européen, outils de promotion et refonte des newsletters, plaquette et annuaires filière santé) : 27 k€

Olivier COLLET

Commissaire Aux Comptes

DETAIL DES FONDS DEDIES 2018

- Le report des engagements liés au montage du dossier définitif dans le cadre du projet « Handicap Innovation Territoire » visant l'AAP « Territoires d'Innovation ». Retenu en janvier 2018 à l'AMI « Territoire d'Innovation de Grande Ambition » un plan d'actions a été établi avec le porteur Lorient Agglo et la CDC autour de la réalisation d'études et pour le montage du dossier qui devait initialement être déposé en décembre 2018. Au final le cahier des charges attendu en juin 2018 n'est sorti qu'en novembre 2018 pour un dépôt du projet reporté au 26 avril 2019. En tant que membre de la cellule projet, une grande partie des actions programmées en 2018 pour ID2Santé est donc reportée en 2019. **Pour un total de 80,639 k€**
 - Suivi de l'étude 1 « Accompagnement de l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage » : 5 k€
 - Suivi de l'étude 2 « Réalisation du CoWork'HIT » : 12k€
 - Suivi de l'étude 3 « analyse des parcours et évaluation » : 2 k€
 - Suivi de l'étude 5 « 5G » : 3,5 k€
 - Réalisation de l'étude 6 « ID2Santé : exploitation des données » et co-financement étude expert : 19, 355 k€
 - Réalisation de l'étude 7 « ID2Santé : cartographie des technologies » et suivi du travail réalisé par la SATT : 9,648 k€ + 4,136 k€ soit 13,784 k€
 - Temps passé et frais de fonctionnements de l'équipe pour le montage du dossier dont la rédaction des fiches actions et pour la rédaction des rapports d'études pour la CDC (après le dépôt du dossier) : 25 k€
- Le décalage d'actions de soutien aux PME (vouchers, mini-projets) dans le cadre du projet européen Boost4Health (report d'actions et demande de prolongation de 6 mois acceptée par l'Europe, soit une fin de projet fin décembre 2019) **à hauteur de 24 k€** (volet du co-financement pris dans l'ACI)
- Les actions reportées en raison de manque de RH pour les réaliser (recrutement non réalisé): **15 k€**
- Frais divers engagés par ID2Santé antérieurement au 31 décembre 2018 et non encore constatés en charge pour un montant de **4992,41€** :
 - Valeur nette comptable des actifs figurant au bilan : **4992,41€**

FONDS DEDIES 2018

Dans le cadre de la mise en conformité de ses fonds dédiés dans la perspective de l'application du nouveau règlement comptable N°2018-06 de l'ANC, les résultats 2018 et 2019 de l'association sont ou seront impactés positivement.

Comptablement, cela se traduit par une reprise de fonds dédiés antérieurs et donc un produit complémentaire de 54,5K€ sur chacune de ces deux années.

Abstraction faite de cette reprise de fonds dédiés, le résultat de l'association relatif à l'exercice clos au 31.12.2018 aurait été de 32546.26€.

Olivier COLLET

Commissaire Aux Comptes

Olivier COLLET

**Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes**



Innovation and Development of the Health Sector in BRETAGNE

2 Avenue du Pr. Léon Bernard

35043 RENNES Cedex

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2018



1 Passage des Sports 35650 LE RHEU
Tél. : **02 99 60 89 18** - Télécopie 02 99 60 95 91
e-mail : expert@cabinet-collet.org

Olivier COLLET

~
Commissaire Aux Comptes

~
**Membre de la Compagnie
Régionale des Commissaires Aux
Comptes de la Région de RENNES**

~
Siret : 390 532 539 00017 - A.P.E. : 741C

**Association ID2SANTE
2, av du Professeur Léon Bernard
35043 RENNES Cedex**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES Exercice clos le 31 décembre 2018
--

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article L.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Le Rheu,
Le 10 Juin 2019



1 Passage des Sports - 35650 LE RHEU	
Tél. : 02.99.60.89.18	Fax : 02.99.60.95.91
expert@cabinet-collet.org	